Toulouse le 8 décembre 2016

Nouvelles conditions du partenariat ALVEA/ AROPA

Suite à la rencontre entre d'une part **André De COCK** et **Jean-Alain BELLOUR** de la FNAROPA et d'autre part **Denis BENEJAT,** Responsable Commerce Agence Pyrénées Quercy d'ALVEA et après validation par le réseau ALVEA **de nouvelles conditions préférentielles sont proposées aux adhérents des AROPA sur l'ensemble de la zone desservie par ALVEA à savoir les départements suivants : 23, 87, 19 , 24, 33, 47, 46, 12, 81, 82, 40, 32, 31, 11, 66, 09, 65, 64** *(à l'exception de certaines communes sur ces départements, voir avec les Services Alvea)*

- **Pour le TOTAL FIOUL PREMIER** (fioul pour le chauffage)

Une remise permanente garantie de 130€ par 1000 litres sur le tarif ALVEA

De plus, les adhérents AROPA pourront profiter de l'ensemble des services ALVEA dont le paiement mensualisé, le Pack Confort (mensualisation + assistance panne chaudière) ou le paiement en 3 fois par Carte Bancaire *(conditions auprès des assistantes commerciales Alvea)*

- **Pour profiter de ces avantages** :

Appeler le 05 53 83 08 30

S'identifier auprès des assistantes ALVEA avec **votre numéro d'adhérent AROPA à 5 chiffres figurant sur votre carte d'adhérent** (condition indispensable)